Commentaires Mécapa

General :

- **Définition du NCC et NCE à préciser :**

Dans les règles la définition du NCC avec une méthode non normative n'insiste pas sur le fait que le calcul se fait à partir d'une moyenne de la puissance disponible sur les plage [7h-15]U[18h-20h] ce qui est source d'erreur. C'est dans la définition du NCE que l'on comprend réellement comment il est calculé.

- **Définitions des Emax à préciser pour les effacements :**

La définition des Emax n'est jamais faite précisément et il est compliqué de comprendre à quoi elle correspond pour l'effacement. De même, les méthodes de contrôle de ces coefficients sont très floues.

- **Les tests d'activation :**

Les tests d'activation peuvent avoir une influence énorme sur le NCE. Comme il s'agit d'évènements ponctuels, ils ne sont pas forcément représentatifs du comportement de nos sites pendant nos activations. Nous avons besoin de précisions sur leurs occurrences, et d'une assurance de se faire tester une fois supplémentaire en cas de test échoué (à raison de 3 tests par an).

Par exemple, les EDA de Total Flex ont été testées le 4 Décembre dernier alors que seulement 2 jours PP2 ont suivi. Sachant que le 5 Décembre arrivait trop tôt pour avoir les résultats et que le 20 Décembre a été déclaré PP2 par erreur, nous n'aurions pas eu la possibilité de se rattraper en cas de test échoué.

De même, les règles envisagent de tester les coefficients Emax via des tests d'activation. Etant donné que les tests ne sont pas rémunérés au prix l'offre, cela peut entrainer des pertes de revenu pas forcément nécessaire pour le contrôle des puissance disponibles. Nous proposons une standardisation de la durée des tests.

- **Les enchères de capacité :**

Les prix de capacité ont beaucoup varié depuis 2017. Nous aimerions plus d'informations sur les facteurs influant sur ces prix dont dépend beaucoup de notre activité de flexibilité.

- **Besoin d'un outil de prévision PP2/PP1 à J-3.**

Total Flex apprécierait un outil RTE permettant de prévoir les jours PP2 3 jours à l'avance avec un certain taux de fiabilité. Aujourd'hui la plupart des acteurs dispose de leurs propres outils mais, avec ses entrants, RTE pourrait réaliser une prévision plus fiable. Avoir ses informations nous permettrait de pouvoir mobiliser nos capacités d'ajustement plus efficacement en prévision des jours de pointe.

NEBEF :

- **Smart Blocs :**

Pour les effacements Nebef, les règles Mécapa ne mentionnent jamais les modalités des offres EPEX compatibles avec le Mécapa. Pourtant, nous pouvons utiliser des Smart Blocs pour modéliser les contraintes d'activation de nos clients. RTE devrait intégrer aux règles Mecapa la gestion de ce type d'offre.

- **Tests d'activations NEBEF**

Les modalités des tests d'activation NEBEF ne sont pas précisés dans les règles Mecapa.

Commentaires SI

1. **Impossibilité de savoir ce qui est pris en compte par RTE (sur les déclarations d'Emax, de liaison, ScheduleDocument,...)**
    - La principale difficulté est que le système actuellement permet uniquement de soumettre des données à RTE (via les fichiers envoyés sur sftp) mais il est impossible de récupérer ou de visualiser les données prises en compte par RTE (à part l'acknowledgment)
    - must have: pouvoir récupérer/Requêter les données prisent en compte dans le système de RTE (via un scheduleReport ou un ConfirmationReport comme c'est le cas sur d'autres process, type TOPASE ou PEB)
    - nice to have: pouvoir visualiser les données déclarées via une IHM

2. **Le système SFTP n'est pas pratique:**
    - Il assez difficile d'automatiser les déclarations avec le système SFTP (dépose de fichier dans un répertoire puis drag and drop dans un autre répertoire, ...)
    - Ce système est très différent des autres systèmes utilisés par RTE: donc il nécessite une implémentation assez spécifique (autres applications RTE: API, email, etc)
    - Par définition l'accès au SFTP ne peut se faire qu'à partir d'un range d'IP : ce n'est pas pratique non plus (rigidité de la machine depuis laquelle on doit effectuer les déclarations)

3. **Mécanisme complexe et très peu uniforme entre acteurs**
    - En fonction des activités des acteurs, le nombre et le type de déclaration sont très larges :
        - SYGA : CT_PROD/CT_CE
        - TOPASE: PA
        - PROTEINE: NEBEF
        - ePAT: Prévision d'effacement
        - sFTP: Emax, ScheduleDocument, liaison,..
    - Il serait intéressant d'uniformiser les règles et les déclarations en fonction du type d'acteur. C'est compliqué à suivre pour les acteur et de savoir avec certitude quoi déclarer.
    - Processus : déclarations en A-1 (liaison) S-1 (Emaxh), en J-1 (Offres, PA, ePAT, EmaxJ, scheduleDocument) et J+1 (Emax). Cela démultiplie les actions opérationnelles et les

risques d'erreurs pour un mécanisme de capacité (plus normé et a priori moins dynamique qu'un mécanisme énergie)